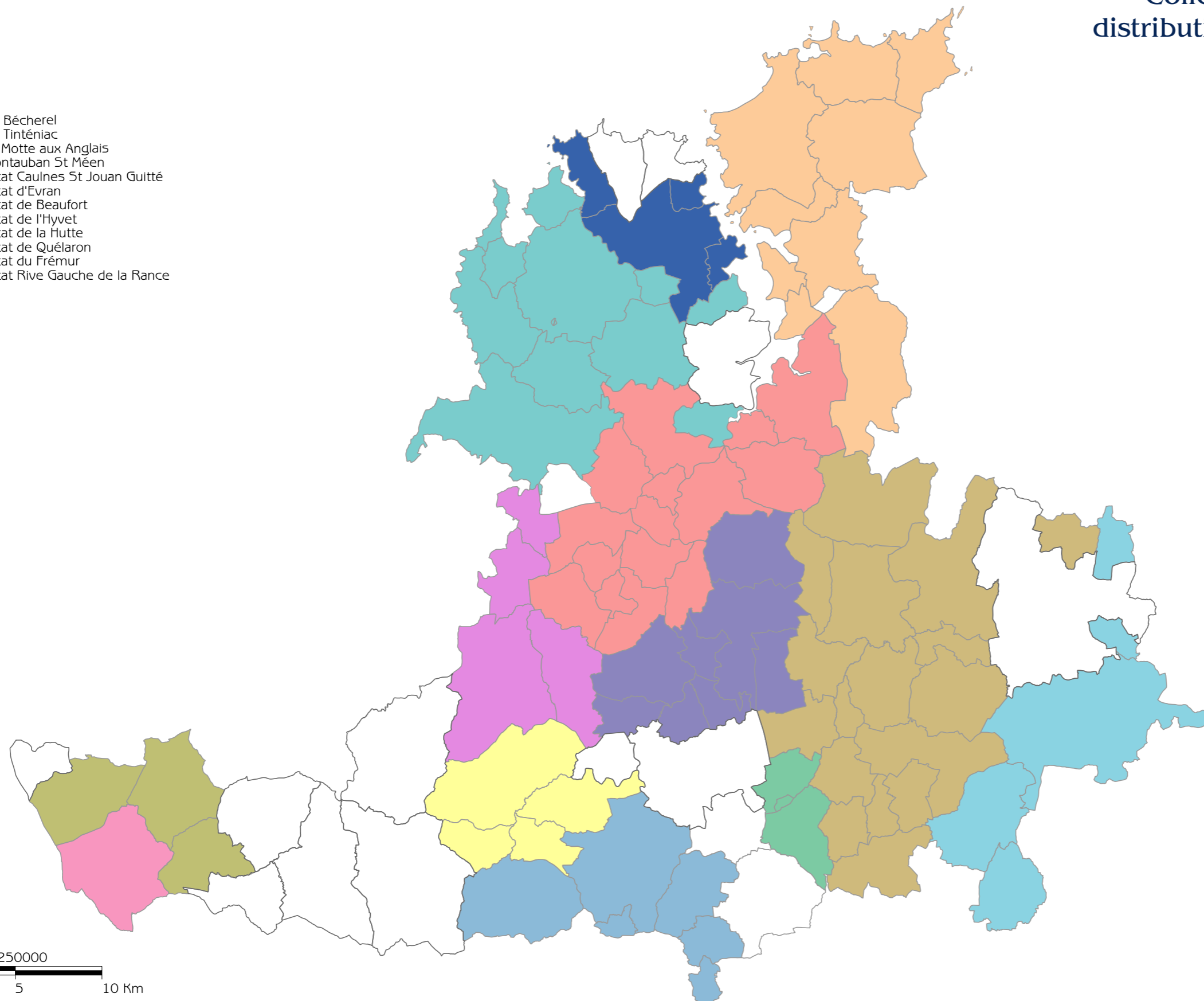


Collectivités primaires chargées de la distribution d'eau potable sur le territoire (en 2001)

20

- CODI
- SIE de Bécherel
- SIE de Tinténiac
- SIE La Motte aux Anglais
- SIE Montauban St Méen
- Syndicat Caulnes St Jouan Guitté
- Syndicat d'Évran
- Syndicat de Beaufort
- Syndicat de l'Hyvet
- Syndicat de la Hutte
- Syndicat de Quélaron
- Syndicat du Frémur
- Syndicat Rive Gauche de la Rance



Méthode d'élaboration :

Cette carte est issue d'un traitement par la cellule d'animation créé à partir de données communales recueillies auprès du Conseil général 22 et de la DDAF 35.

Commentaire :

Les syndicats de distribution sont constitués par les communes qui souhaitent y adhérer afin d'assurer la distribution de l'eau potable (traitement et réseaux). Ceux-ci peuvent également produire l'eau potable nécessaire à leurs abonnés. Le SAGE en compte 14.

Echelle 1 / 250000
0 2.5 5 10 Km

Auteur : CLE Rance Frémur Baie de Beussais
Réalisation Géo-Hyd, 08/2002

Sources : BD CarThAgE®, Conseil Général 22, DDAFF 35 (mai 2001)

CLE Rance-Frémur-Baie de Beussais

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

